

LA  
**SEMAINE RELIGIEUSE**  
 DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales.— II Mgr Joseph-Alfred Archambeault, évêque de Joliette. — III Le centenaire d'Ozanam à Montréal.—IV M. l'abbé Stanislas-Albert Moreau.—V Mois de Marie. VI Prières des Quarante-Heures.—VII Pour nous réchauffer.—VIII Séance antialcoolique. — IX Les décrets du Premier concile de Québec.—X Organiste.

AU PRONE

Le dimanche, 4 mai

On annonce :

La Pentecôte; bénédiction et jeûne de la veille ;

La collecte, le jour de la Pentecôte, pour les Ruthènes; dans le diocèse de Joliette, pour la Propagation de la foi.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 4 mai

Messe du dim. dans l'Oct. de l'Ascension, **semi-double**; mém. de sainte Monique et de l'Oct. de l'Ascension; préf. de l'Ascension ; dernier Ev. du dim. — Aux vêpres, du dim., mém. 1o de saint Pie V (I vêpres), 2o de sainte Monique (II vêpres), 3o de l'Oct.

Le samedi, 10 mai

Lecture ou chant des six prophéties (et bénédiction de l'eau, dans les églises où l'on baptise); litanies des saints (du samedi saint) répétées et messe de la vigile de la Pentecôte, **double de 1e cl.**; une seule oraison; préf. de la Pentecôte.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 11 mai

La solennité extérieure des titulaires dont l'office tombait la semaine précédente, a été anticipée au 4 mai; celle des saints dont l'office tombe cette semaine sera différée au 1 juin (avec renvoi de celle du Sacré-Coeur au 8 juin).

**Diocèse de Joliette.**—Fête titulaire du saint Esprit.

Comme la fête de la Pentecôte est privilégié contre tout office (Rubr. génér. du brev., titre X, No. 1), on ne peut chanter, en ce jour, aucune messe de titulaire (Rubr. génér. du missel, titre VI).